



Caen



Quotidien Ouest-France du 14 octobre 2022



Édition France du 14 octobre 2022



393 mots

Erasmus : les réponses à vos questions

L'agence Erasmus + France a répondu à vos questions à l'occasion des #ErasmusDays, qui se tiennent jusqu'à demain soir.

Erasmus +, *késako* ? Ce programme vise à donner aux étudiants, stagiaires et d'une manière générale aux jeunes de moins de 30 ans avec ou sans diplôme, la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer leurs compétences et accroître leur employabilité.

À partir de quel âge peut-on profiter d'Erasmus ?

Lise, Solange... Vous êtes plusieurs à porter cette interrogation. Et la réponse est simple : il n'y a pas d'âge pour faire Erasmus ! On peut partir quelques jours, en primaire dans le cadre d'un projet entre écoles européennes. On peut partir plusieurs semaines ou mois, au collège et au lycée, pour suivre des cours dans un autre établissement en Europe. On peut aussi partir faire un stage professionnel quand on est en Bac pro, CAP, BTM... On peut, bien sûr, partir pendant ses études supérieures. Mais on peut aussi partir avec Pôle emploi si on est en recherche d'emploi ou en reconversion... à tout âge. Tout dépend en fait des projets Erasmus + de son établissement.

Est-ce accessible si l'on n'est plus étudiante ?

Oui Abbygail, Erasmus + reste accessible si on est sorti du système éducatif. On peut encore partir en Erasmus + grâce aux missions locales, à Pôle emploi ou certaines associations. L'idéal est de se renseigner sur l'ensemble des opportunités de mobilités, auprès d'un Centre régional d'information jeunesse (CRIJ) ou d'une Maison de l'Europe.

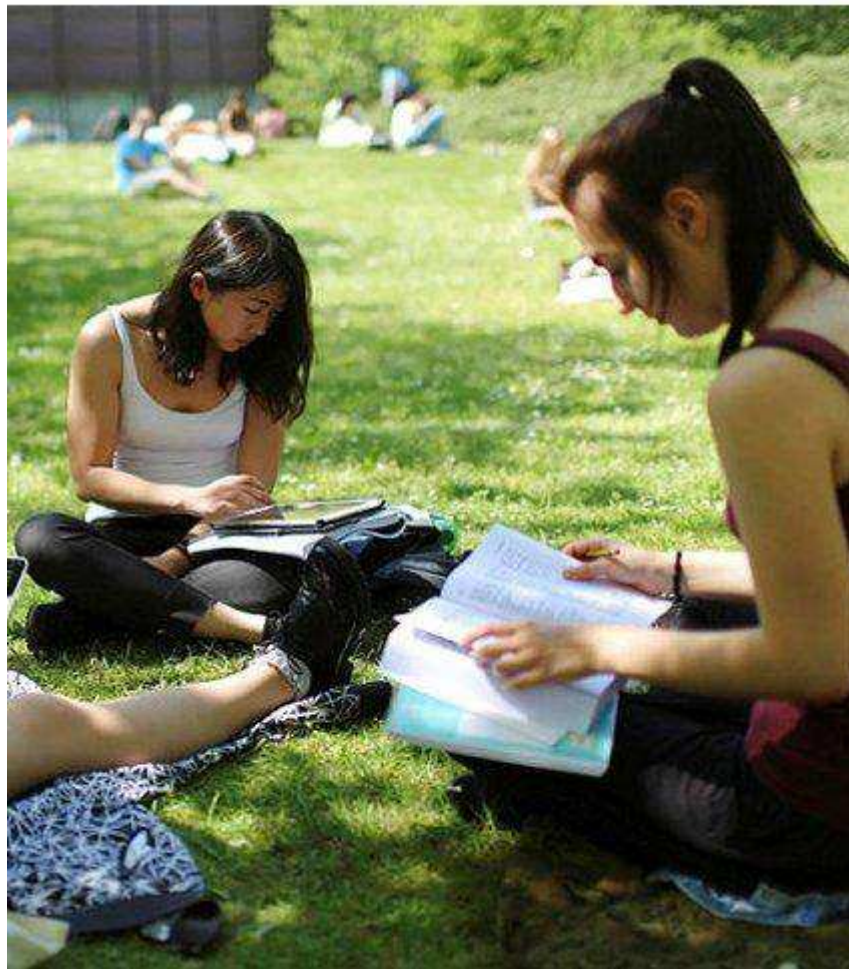
Est-ce toujours possible d'aller étudier en Angleterre malgré le Brexit ?

Oui, Françoise, dans la voie professionnelle et l'enseignement supérieur, l'Angleterre reste une destination ouverte, sous certaines conditions. Ce pays reste accessible comme destination internationale au même titre que les pays hors Europe, en Asie, Afrique, Amériques ou Océanie...

Peut-on travailler dans le programme Erasmus + ?

Lucas, Erasmus + finance des périodes de formation, d'études ou de formation en entreprise. Il est possible de partir quand on est apprenti en contrat d'alternance, quand on est en recherche d'emploi et que l'on souhaite faire un stage à l'étranger ; ou bien encore avec une mission locale, pour se former sur le marché du travail (bourse de 900 € à 1 300 € par mois). Une mobilité Erasmus + sur deux est ainsi une mobilité de stage en entreprise.

Pour en savoir plus sur Erasmus + et les animations #ErasmusDays près de chez vous : agence.erasmusplus.fr.



Des étudiantes sur un campus de Berlin. Hannibal Hanschke, Reuters